

# Panorama des dispositifs décarbonation

**FRANCE  
CHIMIE**

*à jour 2021*

## AAP ADEME - EFFICACITÉ ENERGETIQUE ET DÉCARBONATION

**Toutes tailles - Investissements de plus de 3 M€ permettant de décarboner l'industrie - Fin 2022**



Ce dispositif permet de subventionner les investissements de moins de 3 M€ dans certains matériels permettant de réduire les consommations d'énergie et de décarboner les procédés.

## SUBVENTION ASP - EFFICACITÉ ENERGETIQUE ET DÉCARBONATION

**Toutes tailles - Aide à l'investissement et au fonctionnement - Jusqu'au 31/12/2022**



Une subvention directe de 10 à 50% disponible par guichet pour les investissements de moins de 3 M€ dans certaines catégories d'équipement précisées par arrêté.

## AAP ADEME - CHALEUR BIOMASSE

**Toutes tailles - Aide à l'investissement et au fonctionnement - Entre 2021 et 2022**



Un appel à projets pour subventionner l'investissement et le fonctionnement des chaudières biomasse, afin de compenser le différentiel de coût avec une chaudière gaz.

## AMI ADEME - ELECTRIFICATION

**Toutes tailles - Ouverture au T2 2021**



Un appel à manifestation d'intérêt, suivi d'un appel à projets, pour favoriser l'évolution des procédés industriels par électrification ou de transformation des procédés.